



Mme la Préfète,
Mme la DASEN,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

La préparation de la rentrée 2026 confirme une réalité brutale : l'Éducation nationale est une nouvelle fois sacrifiée sur l'autel des économies budgétaires.

Avec 1 891 suppressions de postes dans le premier degré et 1 365 dans le second, ce sont des milliers de classes qui ferment et des conditions d'enseignement qui se dégradent partout sur le territoire.

Dans le Lot, ces décisions se traduisent par une carte scolaire à - 7 postes (— 12 postes proposés par Mme la DASEN) et -19 ETP dans le 2nd degré. Même si la CFDT Education du Lot salue le sauvetage de l'école de Bretenoux, nous ne pouvons nous en satisfaire pleinement.

La raison principale avancée de ces suppressions de postes est la suivante: la baisse de la natalité. Or, selon nous, l'approche strictement démographique est insuffisante ! Pour rappel, les résultats de la France ne cessent de dégringoler aux résultats PISA. Améliorer les conditions de travail des agents et d'apprentissages des élèves serait bien plus courageux politiquement que d'appeler au « réarmement démographique » ! Et quoi qu'en pense M le ministre de l'Éducation Nationale, Edouard GEFFRAY, c'est le non investissement dans la jeunesse, dans l'avenir du pays, qui est « suicidaire » !

Ces suppressions de postes ne permettront pas de répondre aux enjeux éducatifs actuels, en particulier dans les territoires ruraux et socialement fragiles comme le Lot.

Le Sénat préconise lui-même, suite à un rapport de M. Bernard DELCROS, M. Laurent SOMON, Mme Corinne FÉRET et M. Bernard BUIS, « *la mise en place d'une loi de programmation sur six ans, fixant la stratégie nationale en emplois, ouvertures et fermetures de classes ou d'écoles. Elle donnerait la visibilité nécessaire aux élus locaux, et permettrait d'engager des concertations avec les familles.* »

Pour la CFDT Education du Lot, il est urgent de travailler sur le maillage territorial et l'accès aux services publics. D'autant plus dans notre département rural ! Nous devons échanger avec les communes, les accompagner et leur laisser le temps d'avancer dans leurs réflexions et leurs dossiers. Car, toujours selon le rapport cité ci-dessus « *l'élaboration de la carte scolaire reste trop souvent vécue comme un « couperet », s'imposant sans véritable concertation aux enseignants, aux parents d'élèves et aux élus locaux. Dans les territoires déjà fragilisés, cette situation est particulièrement critique, la disparition d'une classe ou d'une école pouvant menacer la vitalité même de la commune.* »

Dans le Lot, la question des fermetures de classes ne peut être dissociée des réalités locales et doit faire l'objet d'une véritable attention :

- dispersion géographique des populations ;
- fragilité de certaines populations accueillies à l'école;
- allongement potentiel des temps de transport ;
- nécessité de maintenir un maillage territorial de proximité.

Dans ce contexte, la fermeture d'une classe ne constitue jamais un simple ajustement statistique, mais peut fragiliser durablement un bassin de vie. Pour la carte scolaire 2026, la CFDT dénonce le nombre important de fermetures sur la vallée du Lot (Duravel, Castelfranc, Puy-L'évêque, Luzech, Caillac, Espère, Pradines). De plus, pour les personnels, autant de fermetures au même endroit engendreront des difficultés de mutation.

Par ailleurs, les besoins pédagogiques évoluent: inclusion scolaire, accompagnement des élèves en difficulté, hétérogénéité accrue des classes. Ces exigences renforcent la nécessité de maintenir des conditions d'encadrement adaptées, alors même que les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale ne cessent de se détériorer (absence de remplaçants, décharges de direction non assurées depuis novembre, limites de l'inclusion sans moyens).

L'école dans le Lot ne peut être pensée uniquement à l'aune d'indicateurs démographiques nationaux. Elle doit s'inscrire dans une stratégie territoriale ambitieuse, capable de concilier équité, qualité éducative et aménagement du territoire.

La période actuelle doit être l'occasion d'engager un dialogue approfondi entre l'État, les collectivités et l'ensemble de la communauté éducative, afin de construire des réponses durables et adaptées aux réalités locales. La CFDT Education du Lot défend une école ambitieuse pour la jeunesse du pays et les agents de l'Education Nationale.

Source:

La compétence scolaire des collectivités territoriales face aux évolutions démographiques et aux défis d'aménagement du territoire

RAPPORTS D'INFORMATION

Rapport d'information n° 186 (2025-2026), déposé le 4 décembre 2025

https://www.senat.fr/rap/r25-186/r25-186_mono.html

Consulté le 12 avril 2026